



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2018
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Huitième session

New York, 1^{er}-3 août 2018

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Information et services géospatiaux en cas de catastrophe

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui sera disponible sur le site du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/8th-session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les plans proposés pour recadrer et approfondir le travail du Groupe de façon qu'il réponde mieux aux besoins des États Membres concernant leurs mécanismes institutionnels nationaux et qu'il s'inscrive plus étroitement dans les principaux domaines d'activité du Comité.

Synthèse du rapport

À sa septième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2017, le Comité d'experts a adopté la décision 7/105, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction le rapport complet du Groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux et l'élaboration d'un cadre global pour ces mécanismes, assorti d'instruments, de principes et de directives. En outre, il a entériné le cadre global comme processus intégré de mise en œuvre des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale pour les États Membres, salué l'élaboration du recueil de bonnes pratiques, y voyant un moyen concret de mettre en évidence les modèles de mécanismes institutionnels dans toutes les régions géographiques, et encouragé les États Membres à concourir à cette entreprise. Il a également admis que la mise au point d'un guide simple à assimiler, qui facilite le recours aux principes et aux instruments applicables pour les utilisateurs non familiarisés avec les concepts

* E/C.20/2018/1



propres à la gestion de l'information géospatiale, constituait une mesure concrète et louable à prendre à court terme pour faire avancer les travaux du Groupe de travail.

Dans son rapport, le Groupe de travail passe en revue les modalités de fonctionnement qu'il a adoptées et les activités opérationnelles qu'il a menées au cours de la période intersessions, notamment la nomination d'un nouveau Bureau, la révision de son mandat et l'approche retenue pour évaluer, réorienter et réviser son plan de travail. Il y expose le projet qu'il a élaboré pour consolider le cadre existant de mécanismes institutionnels pour la gestion de l'information géospatiale, notamment les instruments, les principes et les directives, afin d'appuyer les travaux pertinents d'autres groupes d'experts et de travail du Comité d'experts.
